

GRILLE DE RECEVABILITE DES DOSSIERS

APPEL A PROJETS « FEMME – SPORT - SANTE » 2022

CRITERES D'ELIBILITE	INFORMATIONS ATTENDUES	OUI	NON
1. Dossier adminitratif	- Présence de tous les documents administratifs demandés Acte de création (récépissé), Statuts, Composition du bureau, Procès-verbal de la dernière assemblée générale, Rapport financier des deux derniers exercices, Un RIB Un avis de non-objection du Ministère en chrages des sports - Le projet est présenté en français		
2. Modalités de partenariats	- Les partenaires sont éligibles (associations, ONG, fédération sportive légalement reconnues et opérationnelles depuis plus de 12 mois, autorité publique (locale, régionale). - Le partenariat est composé de deux partenaires, dont un partenaire privé et un partenaire public - Coordination du projet assurée par le partenaire privé - Une convention de gestion lie les deux structures partenaires	. **	
3.Activités	-Les activités proposées sont éligibles (organisation d'événements sportifs, campagnes de promotion, création d'outils innovants ou toute autre activité adossée à la thématique et susceptible de promouvoir l'activité physique et sportive des femmes)Le projet se déroule dans le pays de résidence des deux partenaires -Maximum 6 mois	8	21
4. Date	- Les projets sont déposés au plus tard à la date limite fixée dans le chronogramme.		
	PROJET ELIGIBLE		

(une réponse négative est éliminatoire)

Commentaires:

Avis: